

[Accueil](#) > [Actu pro](#) > [Politique de santé](#)

Coordination des professionnels de santé

Escap : une application mobile pour favoriser les échanges

PAR [LÉO JUANOLE](#) - PUBLIÉ LE 11/01/2022

0 RÉACTIONS COMMENTER

Article réservé aux abonnés

Plébiscitée par l'UNPS, l'équipe de soins coordonnée autour du patient (Escap) sera au cœur de nouvelles négociations avec la Cnam, dans un avenant à l'Acip. Les syndicats libéraux, enthousiastes, en attendent beaucoup.

Dans le cadre des négociations avec la Cnam sur un avenant à l'accord-cadre interprofessionnel (Acip), les syndicats de l'**Union nationale des professionnels (UNPS)** travaillent au développement d'une application permettant une **équipe de soins coordonnée autour du patient (Escap)**. Si les discussions devraient porter sur la rémunération, l'enjeu des échanges sera d'imaginer la traduction concrète de ce futur dispositif, de manière à rendre cette nouvelle coordination conventionnelle.

L'idée ? Une application mobile – sorte de WhatsApp entre professionnels de santé – permettant de partager du contenu quand l'état de santé d'un patient nécessite **une intervention coordonnée**. Ces équipes éphémères seraient composées d'au moins trois soignants, dont le médecin traitant.



Crédit photo : GARO/PHANIE

Une solution universelle

Le **Dr William Joubert**, président de l'UNPS, porte ce projet ambitieux. « *C'est une véritable réponse de coordination et pas uniquement un outil numérique. L'Escap est un ensemble qui permet la coordination dès qu'un besoin se présente.* »

Le médecin généraliste cite deux cas de figure à titre d'exemples : le premier, détaille-t-il, « *lorsque vous vous rendez compte d'un accident chez le patient, rendant sa prise en charge compliquée, et que vous souhaitez un partage de prise en charge avec un pharmacien, un infirmier, etc. Pour l'instant, il n'y a pas de solution pour le faire de manière universelle ; sauf si vous appartenez à une maison de santé... Et encore, il faut que vous apparteniez tous à l'équipe fermée.* »

Le deuxième, poursuit-il, concernerait « *des patients (par exemple handicapés, polypathologiques ou âgés) dont la prise en charge est difficile. Après avoir identifié le besoin de visites à domicile, le besoin d'infirmiers, etc., le professionnel de santé peut inviter à une coordination autour du patient, encourageant les généralistes à être leur médecin traitant.* »

Les libéraux unanimes

Toutes les professions de santé de ville seront intégrées au dispositif. « *Cela fait des années qu'on travaille à ce projet. Nous avons une unanimité à l'UNPS au sein des douze professions de santé** », précise le Dr Joubert. Après une première réunion en fin d'année 2021, une deuxième aura lieu **fin février/début mars** avec comme objectif d'**aboutir à une signature en 2022**. Le cahier des charges est écrit et transmis aux industriels du consortium de l'espace santé. « *L'application serait envisageable et rapide à mettre en œuvre* », rapporte le généraliste, confiant.

Le président de l'UNPS est également serein sur l'issue des discussions. « *J'envisage ces négociations de manière optimiste. Nous sommes dans une période où la santé est remise sur le devant de la scène et où les besoins de santé vont faire l'actualité. Avec les Escap, on participe à l'intérêt commun. Quand le directeur de la Cnam nous dit "pourquoi je vous payerais pour quelque chose que vous faites gratuitement aujourd'hui ?", c'est de bonne guerre. Mais notre projet, c'est de faire les choses différemment d'aujourd'hui.* »

Un outil complémentaire aux MSP et CPTS

Deux rémunérations sont envisageables pour le président de l'UNPS : l'une, **lorsque l'application est téléchargée**, pouvant être intégrée au forfait structure dans l'item coordination ; l'autre, **une incitation à l'engagement** : plus un professionnel prend de patients, plus il sera rémunéré.

À la **FMF**, la présidente, le **Dr Corinne Le Sauder**, estime elle aussi que « *ce projet est génial et très porteur. Il permettrait une action à la fois dans les déserts médicaux et auprès de personnes qui n'ont pas de médecin traitant. Reste à voir, de l'autre côté, à la Cnam, si ça prend... C'est en tout cas complémentaire aux maisons de santé pluriprofessionnelles, qui concernent la patientèle, et aux*

communautés professionnelles territoriales de santé, qui concernent la population. En outre, les Escap éviteraient les ré-hospitalisations et favoriseraient le maintien à domicile. »

Pour le Dr Jacques Battistoni, président de MG France, « c’est une montée en charge progressive de l’exercice coordonné : Escap, maisons de santé puis équipes territoriales, etc. ». Pour l’omnipraticien, il est important de « donner un support formel et une traçabilité » pour ceux qui veulent un exercice coordonné, avec, bien sûr, « le médecin généraliste traitant au centre du dispositif ».

**Audioprothésistes, biologistes responsables, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinés, infirmiers, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens titulaires d’officine, sages-femmes et transporteurs sanitaires*

0

RÉACTIONS

COMMENTER

FME

MGFrance

CNPS-UNPS

AssuranceMaladie-DirecteurT.Fatome

Source : Le Généraliste

0 commentaire(s)

Trier ▼

Commenter

Soyez le premier à réagir !